



Édition – Diffusion

5-7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél. 01 40 46 79 20 (comptoir et renseignement libraires)

Fax 01 43 25 82 03 (commercial)



Le contrat de transport routier de marchandises sous la bannière de l'OHADA et à la lumière de la CMR européenne

Gaston NGAMKAN

Collection « Études africaines » / Série « Droit »

ISBN : 978-2-343-05440-7 • 38 € • 442 pages

Largement inspiré de la Convention relative au contrat international de marchandises par route adoptée à Genève le 19 mai 1956 (CMR), l'Acte uniforme relatif aux contrats de transport routier de marchandises règne, sans partage, dans l'espace OHADA depuis le 1er janvier 2004, date de son entrée en vigueur.

Il régit, en effet, aussi bien les transports domestiques que les transports inter-états, voire les transports internationaux, précisément ceux qui sont réalisés entre un Etat membre et un Etat tiers. C'est dire la portée incommensurable de ce nouvel instrument communautaire.

Le présent ouvrage projette d'importants rais de lumière sur les prévisions de cet acte uniforme et sur la CMR européenne, afin d'en faciliter l'intelligibilité et l'application. C'est ainsi que le contrat de transport est examiné sous tous ses aspects importants, depuis la prise en charge jusqu'à sa livraison, les obligations des parties au contrat étant rigoureusement expliquées à chaque étape de celui-ci. Un accent particulier est mis sur la responsabilité du transporteur, tant dans le cadre d'un contrat de transport classique exécuté par un seul transporteur que dans le cadre des transports plus complexes, tels que les transports superposés et les transports successifs qui font appel à plus d'un exécutant. Enfin, des développements conséquents sont consacrés au contentieux découlant du contrat de transport.

Toutes les analyses, qui sont faites dans une approche prospective, sont abondamment nourries de la doctrine et la jurisprudence récentes, lesquelles, à n'en pas douter, font de ce précis un véritable guide pratique, le fil d'Ariane des usagers de ces deux instruments.

L'AUTEUR

Docteur en droit de l'Université d'Aix-Marseille et spécialiste du droit de transport multimodal, **Gaston NGAMKAN** a exercé comme Avocat à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence. Depuis 1998, il est inscrit au Barreau du Cameroun, avec résidence à Douala, où il exerce en qualité d'Avocat spécialisé en droit maritime et des transports. Il est, par ailleurs, l'auteur de la réforme du Code communautaire de la marine marchande de la CEMAC en vigueur depuis le 22 juillet 2012.

E-mail : cabinet.ngamkan@yahoo.frWeb : www.cabinet-ngamkan.com

Contact Service de promotion et de diffusion

Marie Bultez

7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 79 26

Courriel : marie.bultez@harmattan.fr
www.facebook.com/Editions.Harmattan
twitter.com/HarmattanParis
www.youtube.com/user/harmattan

SOMMAIRE

PRÉFACE	CHAPITRE PREMIER
Liste des principales abréviations et acronymes	RÉGIME DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE TRANSPORT SUPERPOSÉ
REMERCIEMENTS	CHAPITRE II
INTRODUCTION GÉNÉRALE	RÉGIME DE RESPONSABILITÉ EN CAS DE TRANSPORTS SUCCESSIFS
PREMIÈRE PARTIE	TROISIÈME PARTIE : L'EXERCICE DES ACTIONS DÉCOULANT DU CONTRAT DE TRANSPORT
L'ENCADREMENT JURIDIQUE DU CONTRAT DE TRANSPORT	TITRE PREMIER : LES ACTEURS DE LA SCÈNE JUDICIAIRE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES
TITRE PREMIER : CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	CHAPITRE PREMIER
CHAPITRE PREMIER	LES SUJETS À L'ACTION
DOMAINE D'APPLICATION DE L'ACTE UNIFORME	CHAPITRE II
CHAPITRE II	JURIDICTION COMPÉTENTE
CARACTÈRE IMPÉRATIF DE L'AUCTMR	TITRE II : LES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES
TITRE II : LE CONTRAT DE TRANSPORT	CHAPITRE PREMIER
CHAPITRE PREMIER	DILIGENCES DU DESTINATAIRE À LA RECEPTION
CONCLUSION DU CONTRAT DE TRANSPORT	CHAPITRE II
CHAPITRE II	LES DÉLAIS D'ACTION
EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRANSPORT	CONCLUSION GÉNÉRALE
DEUXIÈME PARTIE	INDEX ALPHABÉTIQUE
LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR	BIBLIOGRAPHIE
TITRE PREMIER : LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE TRANSPORT CLASSIQUE	ANNEXES
CHAPITRE PREMIER	TABLE DES MATIÈRES
LES MÉCANISMES DE LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR	
CHAPITRE DEUXIÈME	
SANCTION DE LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR : LA DETTE DE RÉPARATION	
TITRE II : RESPONSABILITÉ EN CAS DE TRANSPORT RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS TRANSPORTEURS	

BON DE COMMANDE valable pour la vente par correspondance uniquement

à retourner à L'HARMATTAN 7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre :

LE CONTRAT DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SOUS LA BANNIÈRE DE L'OHADA ET A LA LUMIÈRE DE LA CMR EUROPEENNE • Prix 38 €

Frais de port à ajouter : 4,50 euros (1 livre) + 1 euro par livre supplémentaire

NOM :

ADRESSE.....

Règlement :

1. Par chèque (joint) de €.
2. Par carte bancaire (sauf American Express) ou Paypal sur Internet à l'adresse paiement.harmattan.fr

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer :

1. En euros sur chèques domiciliés sur banque française
2. Par virement en euros sur notre CCP Paris (IBAN : FR 04 2004 1000 0123 6254 4N02 011 / BIC : PSSTFRPPPAR)
3. Par carte bancaire (sauf American Express) ou Paypal sur Internet à l'adresse paiement.harmattan.fr

Nous possédons plusieurs librairies dans le 5^e arrondissement de Paris, chacune ayant un fonds spécifique.

Afin de mieux vous orienter, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.harmattan.fr rubrique « Les Librairies ».

Vous y trouverez nos coordonnées, horaires et les thématiques de chaque magasin.

Vous pouvez aussi commander l'ouvrage

à votre libraire habituel

ou sur notre site internet :

www.editions-harmattan.fr